

GROUPEMENT FORESTIER DE BELLECHASSE-LÉVIS INC. (GFBL),

offre 4 lots à bois en vente par soumission.

▪ St-Philémon	Lot : 32-33	Rang N-O, Taché	74 Hectares
▪ St-Magloire	Lot : 42	Rang 6, Rolette	41.2 Hectares
▪ St-Camille	Lot : P29	Rang I, Daaquam	31.5 hectares
▪ St-Camille	Lot : 2-3	Rang 5, Bellechasse	59.4 hectares

- Le devis de soumission sera disponible sur le site : <http://gfbell.blogspot.com> et au bureau du GFBL et comprend :
 - *L'offre de soumission.*
 - *Un plan de chacun des lots.*
 - *Une description forestière.*
 - *Le formulaire de soumission.*
- Pour faciliter la visite des lots, le GFBL a installé une pancarte en façade et procédé au rubanage du contour des propriétés.
- Les soumissions devront être déposées au plus tard le **30 juillet 2011 à 16 heures**, au bureau du GFBL avec la mention « SOUMISSION LOT À BOIS » sur l'enveloppe.
- Le GFBL ne s'engage pas à accepter ni la plus haute soumission, ni aucune des soumissions reçues.

GROUPEMENT FORESTIER DE BELLECHASSE-LÉVIS INC.

69A Route 281, St-Magloire, Québec, G0R 3M0

Téléphone : 418-257-2665

FORMULAIRE DE SOUMISSION

En réponse à l'offre de soumission du Groupement Forestier de Bellechasse-Lévis Inc. (GFBL) pour la vente de lot à bois.

Je _____
Nom du soumissionnaire

Adresse

Téléphone résidence

Téléphone bureau

Désire mettre une soumission pour le

Lot : _____

Rang : _____

Municipalité : _____

Superficies : _____

Au montant de : \$ _____ dollars.

Chiffre

Lettre

Signature du soumissionnaire

Date

- Le GFBL ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.
- Le GFBL se dégage de toute responsabilité relative à l'arpentage du terrain, repérage des bornes ou tout problème éventuel de bornage avec les propriétaires voisins.
- Le soumissionnaire retenu devra signer le contrat de vente dans les 30 jours suivant l'acceptation de la soumission par le GFBL.
- Le prix de vente sera payé comptant lors de la signature de l'acte de vente.



Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lots 2-p et 3 Rg.: V Canton Bellechasse
St-Camille





Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lots 2-p et 3 Rg.: V Canton Bellechasse
St-Camille



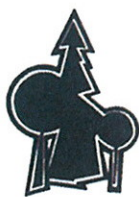
Échelle : 1:10000

ANNEXE 1

1. DESCRIPTION DES PEUPEMENTS.

1	Sapins, Érables rouges	densité forte	40 ans	:	2.0	hectares
2	Plantation Épinettes blanches	densité forte	1 ans	:	6.9	hectares
3	Trembles , Résineux	densité faible	50 ans	:	0.6	hectares
4	Trembles , Résineux	densité forte	40 ans	:	3.3	hectares
5	Résineux, Bouleaux blancs	densité forte	50 ans	:	0.8	hectares
6	Aulnaie avec résineux			:	10.2	hectares
7	Bouleaux blancs, Sapins	densité faible	40 ans	:	0.5	hectares
8	Résineux, Trembles	densité moyenne	50 ans	:	3.9	hectares
9	Résineux, Bouleaux blancs	densité forte	50 ans	:	0.5	hectares
10	Sapins, Épinettes	densité forte	40 ans	:	2.3	hectares
11	Résineux, Trembles	densité forte	50 ans	:	1.0	hectares
12	Épinettes, Sapins	densité moyenne	40 ans	:	7.9	hectares
13	Aulnaie			:	1.9	hectares
14	Cèdres, Sapins	densité moyenne	80 ans	:	2.5	hectares
15	Plantation Épinettes noires	densité forte	18 ans	:	4.5	hectares
16	Bouleaux blancs, Trembles, Sapins	densité forte	40 ans	:	0.5	hectares
17	Épinettes, Sapins	densité forte	40 ans	:	0.7	hectares
18	Sapins, Trembles	densité forte	15 ans	:	1.2	hectares
19	Pantation Épinettes noires et blanches	densité forte	16 ans	:	8.2	hectares

TOTAL					59.4	hectares
-------	--	--	--	--	------	----------



Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 32-p et 33-p Rg.: N-O Taché et I
Canton Mailloux St-Philemon





Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 32-p et 33-p Rg.: N-O Taché et I
Canton Mailloux St-Philemon



DESCRIPTION DES PEUPEMENTS.

1	Trembles, Érables rouges, Résineux	denité forte	40 ans	:	6.0	hectares
2	Sapins, Bouleaux gris, Trembles	denité forte	30 ans	:	9.9	hectares
3	Plantation Épinettes blanches et rouges	denité forte	21 ans	:	8.3	hectares
4	Aulnaie avec arbres			:	1.5	hectares
5	Trembles, Résineux	denité forte	40 ans	:	2.7	hectares
6	Plantation Épinettes noires	denité forte	20 ans	:	2.1	hectares
7	Bouleaux blancs, Résineux, Trembles	denité moyenne	40 ans	:	4.4	hectares
8	Sapins, Épinettes	denité forte	40 ans	:	6.0	hectares
9	Aulnaie			:	0.4	hectares
10	Régénération feuillus	denité forte	5 ans	:	1.0	hectares
11	Sapins, Épinettes, Bouleaux gris	denité moyenne	40 ans	:	6.8	hectares
12	Plantation Épinettes blanches+Mélèzes	denité forte	22 ans	:	4.1	hectares
13	Sapins	denité forte	30 ans	:	3.5	hectares
14	Mélèzes, Sapins, Épinettes, Bouleaux, Plaines	denité moyenne	50 ans	:	4.7	hectares
15	Plantation Épinettes blanches	denité forte	22 ans	:	2.5	hectares
16	Plantation Épinettes noires	denité forte	12 ans	:	2.5	hectares
17	Mélèzes, Sapins, Épinettes	denité moyenne	50 ans	:	1.4	hectares
18	Plantation Épinettes blanches	denité forte	22 ans	:	0.5	hectares
19	Épinettes, Trembles, Mélèzes	denité forte	50 ans	:	1.6	hectares
20	Sapins, Épinettes	denité moyenne	20 ans	:	1.7	hectares
21	Mélèzes, Cèdres	denité forte	40 ans	:	0.5	hectares
22	Sapins, Épinettes, Mélèzes, Bouleaux gris	denité forte	40 ans	:	1.4	hectares
23	Sapins, Épinettes	denité forte	40 ans	:	0.5	hectares

TOTAL

74.0 hectares



Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 29-p Rg.: I Canton Daaquam
St-Camille





Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 29-p Rg.: I Canton Daaquam
St-Camille



ANNEXE 1

9. DESCRIPTION DES PEUPLEMENTS.

1	Peupliers, Sapins	densité moyenne	50 ans	:	2.1	hectares
2	Épinettes noires, Sapins	densité forte	50 ans	:	6.0	hectares
3	Trembles, Sapins	densité faible	30 ans	:	1.6	hectares
4	Sapins, Bouleaux blancs	densité moyenne	50 ans	:	1.8	hectares
5	Sapinière à sapins	densité forte	30 ans	:	1.0	hectares
6	Sapins, Trembles	densité forte	40 ans	:	4.6	hectares
7	Aulnaie avec résineux			:	2.4	hectares
8	Cèdres, Épinettes	densité forte	80 ans	:	8.5	hectares
9	Aulnaie			:	3.5	hectares
10				:		hectares
11				:		hectares
12				:		hectares
13				:		hectares
14				:		hectares
15				:		hectares
16				:		hectares
17				:		hectares
18				:		hectares
19				:		hectares
TOTAL					31.5	hectares

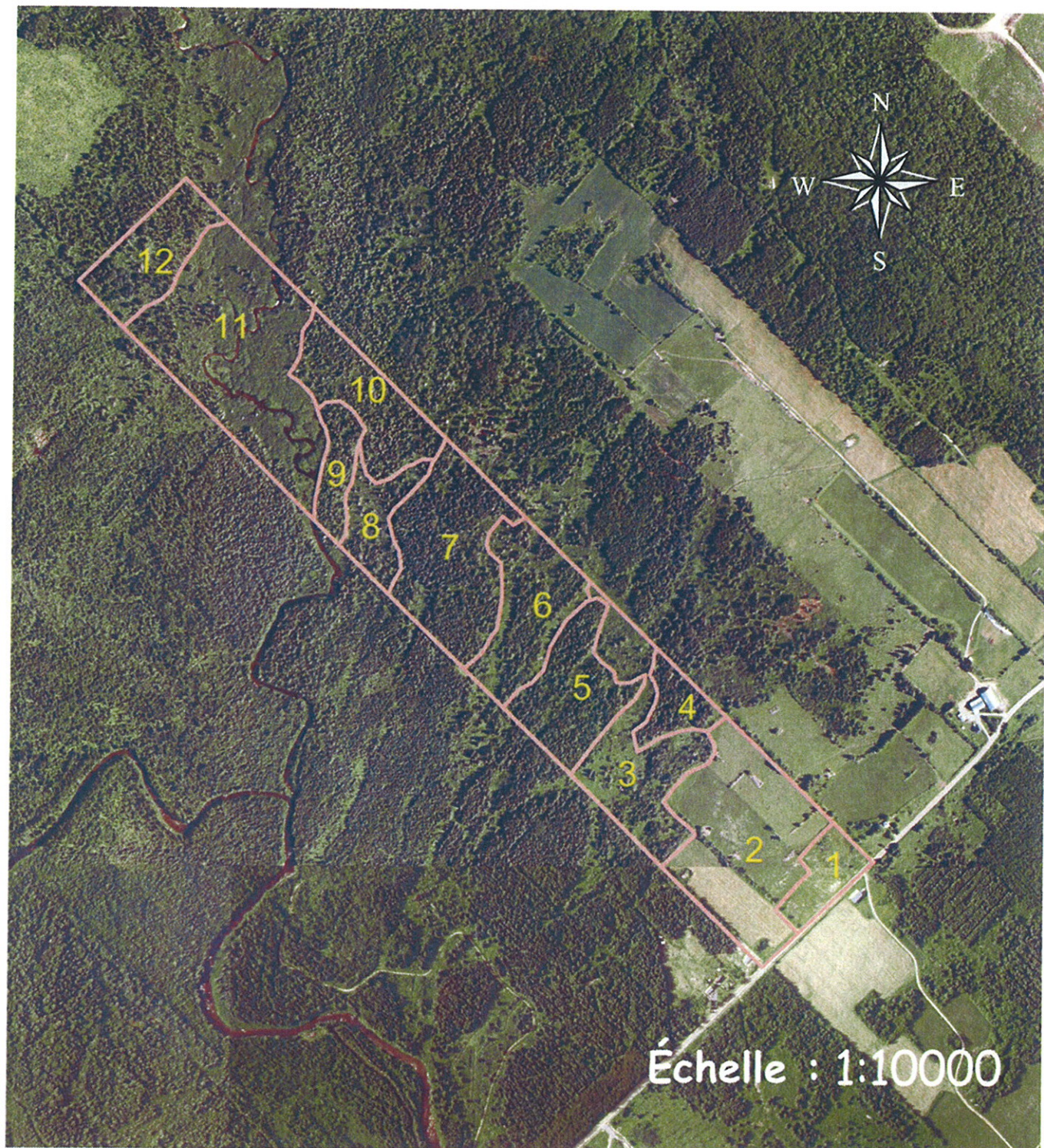


Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 42 Rg.: VI Canton Rolette
St-Magloire





Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 42 Rg.: VI Canton Rolette
St-Magloire



ANNEXE 1

1. DESCRIPTION DES PEUPLEMENTS.

1	Plantation EPB	densité moyenne	2 ans	:	1.3	hectares
2	Agricole			:	6.5	hectares
3	Friche embroussaillée			:	4.3	hectares
4	Épinettes blanches	densité forte	40 ans	:	1.2	hectares
5	Épinettes blanches, Sapins, Trembles	densité faible	40 ans	:	3.2	hectares
6	Aulnaie avec Résineux	densité faible	40 ans	:	3.5	hectares
7	Épinettes blanches, Sapins, Bouleaux blancs	densité moyenne		:	5.0	hectares
8	Aulnaie .Trembles, Sapins	densité faible	40 ans	:	1.6	hectares
9	Épinettes noires, Sapins	densité moyenne	60 ans	:	1.3	hectares
10	Épinettes noires, Sapins, Bouleaux blancs	densité faible	60 ans	:	3.1	hectares
11	Aulnaie			:	8.3	hectares
12	Résineux, Trembles, Bouleaux blancs	densité faible	50 ans	:	2.6	hectares
13				:		hectares
14				:		hectares
15				:		hectares
16				:		hectares
17				:		hectares
18				:		hectares
19				:		hectares
TOTAL					41.9	hectares